



CONCOURS CRÉATEURS D'IDÉES ÉDITION 2022 - 2023





PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le concours régional de l'innovation Créateurs d'idées déployé par le Mouvement des Entreprises de France Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Orientation et les rectorats des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, récompense les idées les plus innovantes des collégiens, lycéens et apprentis tous niveaux des établissements de la région. Chaque année les jeunes et leurs enseignants sont invités à y participer dans le cadre des Actions École Entreprise.

POUR QUI ?



Le concours s'adresse aux collégiens, lycéens et apprentis tous niveaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les équipes candidates sont constituées de 2 à 8 jeunes ; chacune devra être accompagnée par un professeur.

À LA CLÉ



Les cinq équipes lauréates se verront remettre un chèque d'une valeur de 1 000 € pour développer leur projet innovant.

POURQUOI ?



Inviter les élèves à imaginer un produit ou un service innovant, réalisable sous cinq ans, dans l'un des domaines suivants :

- ▼ La **plasturgie** (en partenariat avec Polyvia)
- ▼ Le **textile** (en partenariat avec Unitex)
- ▼ Le **papier carton** (en partenariat avec Afifor)
- ▼ L'**industrie de santé** (en partenariat avec Afipral)
- ▼ Le **bois** (en partenariat avec FIBOIS)

CALENDRIER



- ▼ **Du 26 septembre 2022 au 16 décembre 2022** : dépôt des projets des équipes participantes
- ▼ **Mi-janvier 2023** : sélection des projets finalistes en vue de la grande finale
- ▼ **De mi-janvier au 27 mars 2023** : tutorat / coaching des projets finalistes avec des étudiants du supérieur spécialisés dans l'innovation et / ou un chef d'entreprise
- ▼ **27 mars 2023** : grande finale à l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes

CONTACT

Jeanie LARPIN

07 80 90 87 09

jlarpin@medef-aura.fr

